

communiqué de presse

PRINCIPAUX CHIFFRES DU MOIS DE JUIN 1991

Météorologie

En juin, la **température** relevée à l'aéroport de Cointrin s'est élevée en moyenne à 16,6 °C, chiffre correspondant à la normale, cependant qu'il a été enregistré 106 mm de **précipitations** et 188 heures d'**insolation**, représentant respectivement 129 et 83 % des valeurs moyennes de juin.

Population

En juin, la **population résidente** du canton a augmenté de 194 personnes et se chiffre à 388 061 à la fin du mois. Cette progression résulte d'un **gain migratoire** (saisonniers compris) de 74 personnes (arrivées dans le canton : 1 488, départs : 1 414) et d'un gain du **mouvement naturel** de 120 personnes (naissances : 349, décès : 229). En une année, de fin juin 1990 à fin juin 1991, la population du canton s'est accrue de 2 989 habitants sans les saisonniers (soit un accroissement de 0,8 %). Pour la même période annuelle, la population d'origine suisse a diminué de 124 unités et se chiffre à 243 151 personnes, alors que la population étrangère a augmenté de 3 113 et se fixe à 139 603.

Marché du travail

L'effectif des **travailleurs étrangers** (sans les internationaux) s'élève, à fin juin, à 105 538 (juin 1990 : 106 260), dont 68 809 travailleurs sous permis B et C, 5 292 saisonniers et 31 437 frontaliers. En une année – de fin juin 1990 à fin juin 1991 – le nombre des travailleurs étrangers résidents (permis B ou C) a augmenté de 1 305, alors que ceux des saisonniers et des frontaliers sont en recul (respectivement – 2 020 et – 7).

A fin juin, le nombre des **chômeurs sans emploi** inscrits à l'Office cantonal de l'emploi s'élève à 5 138 (5 065 à fin mai) et celui des **chômeurs partiellement sans emploi** à 310 (285 à fin mai). Le **taux de chômage**, en pour cent de la population active de 1980, s'élève à 3,1 % (3,0 % en mai), la moyenne nationale se situant à 1,1 %. Quant aux **places vacantes**, 1 294 offres d'emploi à plein temps et 93 à temps partiel ont été annoncées en juin (respectivement 1 285 et 131 en mai).

Energie

La **consommation totale d'électricité** du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en juin à 182,3 millions de kWh (juin 1990 : 183,4 millions de kWh) et celle de **gaz** à 49,7 millions de kWh (juin 1990 : 40,6 millions de kWh).

Construction de logements

Les réalisations de juin 1991 : 263 logements construits, dont 29 villas. En une année (de fin juin 1990 à fin juin 1991), on aura donc achevé 1 929 logements (dont 199 villas), contre 1 826 un an auparavant.

./.



Les projets : 54 logements (dont 3 villas) ont été autorisés en juin 1991 et 53 logements (dont seulement 8 villas) ont fait l'objet d'une requête en autorisation de construire. Entre juin 1990 et juin 1991, le nombre des logements autorisés atteint donc 1 281 (2 758 pour la période annuelle précédente) et celui des logements "en requête" 2 082 (contre 2 630 un an auparavant).

Compte tenu des nouveaux logements, des démolitions et des transformations, on a compté, au 30 juin 1991, 187 405 logements dans le canton, soit 2 050 de plus qu'à fin juin 1990 (1 879 pour la période annuelle précédente).

Pactes de réserve de propriété

En juin ont été enregistrées 93 ventes faisant l'objet d'un pacte de réserve de propriété et représentant un montant total garanti de 2 843 milliers de francs, contre 144 pactes et 2 784 milliers de francs en juin 1990.

Transports

L'effectif des **véhicules immatriculés** dans le canton a atteint à fin juin 253 768 unités, dont 205 862 autos (juin 1990 : 249 369 véhicules et 202 517 autos).

Tourisme

En mai, 81 143 **hôtes** (95 344 en mai 1990), dont 71 098 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des **nuitées** s'est élevé à 209 066, contre 224 603 en mai 1990.

Indice genevois des prix à la consommation

L'indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) est resté stable en juin et se fixe à 132,7 points. En douze mois, il a augmenté de 5,9 %. Calculé par raccordement, l'ancien indice genevois (septembre 1977 = 100) s'établit à 163,1 points en juin. En juillet, l'indice genevois recule de 0,1 % pour se fixer à 132,5 points. Le taux annuel, lui, ne change pas, restant fixé à 5,9 % (indice septembre 1977 = 100 : 162,8 points).

Poursuites et faillites

En juin, 13 876 réquisitions de poursuite (13 532 en juin 1990) ont été déposées à l'office cantonal des poursuites. En outre, il a été procédé à 79 séquestres (73 en juin 1990).

Au cours du 2e trimestre 1991, il a été enregistré 311 faillites définitives, dont 193 successions répudiées ou insolubles, contre 238 faillites définitives (dont 183 successions répudiées) durant le trimestre correspondant de l'année précédente.